



INSCRIPTION

EN SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

OU

EN SECONDE PROFESSIONNELLE

- ⇒ Photocopie du livret de famille (parents et enfants), et, si nécessaire, de la décision du jugement de garde d'enfant
- ⇒ Photocopie du carnet de vaccination
- ⇒ 2 photos d'identité
- ⇒ 1 RIB ou RIP
- ⇒ Pour les élèves nageurs : photocopie du brevet de natation
- ⇒ Pour les plus de 16 ans : photocopie de la fiche de recensement ou de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD)
- ⇒ En 2nde Pro : Photocopie d'une pièce d'identité pour l'enfant (carte d'identité ou titre de séjour)

Prévoir des chèques pour adhérer à une association de parents d'élèves, et pour l'intendance